



ASSOCIATION SPORTIVE DU KALOUM S.A.

Société Anonyme à objet sportif au Capital de GNF 1 000 000 000

Dans notre Cœur,
la Passion d'un Champion

Monsieur le procureur de la république près
le tribunal de première instance de Kaloum - Conakry

Création : 1958

Champion :
1960, 1966,
1970, 1980,
1983, 1984,
1987, 1992,
1993, 1994,
1995, 2002

2014

Vice-champion : 2002
Vice-champion : 2015
Vice-champion : 2016

Coupe de Guinée

Malgasmas
1980, 1981,
1986, 1991,
2005, 2007

2017

Finaliste : 1995

2017

Finaliste Coupe d'Afrique (2)

Malgasmas :

1983, 2007

Coupe de la CAF

Finaliste : 1995

Coupe de l'OFPA

Finaliste : 1997

INTERCONTINENTAL



Zali Mining



Objet : Plainte contre Me Prospère Abega
Avocat de la fédération et cumulativement
Avocat du candidat Mamadou Antonio SQUARE

Monsieur le procureur

Par la présente l'As Kaloum, membre de la FGF dont je suis le nouveau secrétaire général (voir acte de nomination)vient respectueusement porter plainte contre Me Prospère Abega pour abus de confiance, trouble à l'ordre public et actes de nature à déstabiliser la fédération et tout le pays avec.

En effet, courant 2016, avant et après la nomination d'un comité de normalisation, Me Prospère Abega a conduit plusieurs missions en compagnie de Primo Corvaro au compte de la Fifa et de la Caf pour "normaliser" la situation du football guinéen. Il a été au cœur sinon l'artisan principal de la révision des statuts en vigueur de la fédération, adoptés le 28 décembre 2016 dont l'interprétation est au centre des élections du 14 mai. Il a également représenté les 2 institutions, en compagnie du président du Niger Djibrilla Hima à l'élection du 28 février 2017 ayant porté le président Antonio SQUARE aux commandes de la fédération. Ces différentes occasions en la faveur desquelles des missions exclusives ont été réalisées pour la fédération guinéenne de football ont scellé une forte entente, une grande complicité entre les 2 hommes Me Abega et le président Antonio. Ce qui conduisit au recrutement payé à prix d'or par la fédération de Me Abega dans des interminables et inutiles procès intentés ci et là par le président sortant sans aucune retombée pour l'institution fédérale.

Pour le compte de la fédération, des missions de conseil ont été confiées donc à Me Abega dans le cas du présumé racket au sein du syli contre le vice-président Amadou Diaby. Monsieur le procureur, Me Abega a joué un rôle chèrement payé de conseil de la fédération dans le cas Amadou Diaby notamment devant le TAS dont il est un des juge.

Me Abega a également conseillé et perçu une fortune directement ou via des cabinets écrans de l'argent de la fédération dans le cas des U-17 (caf; TAS; Tribunal fédéral suisse selon le président de la fédération).

Monsieur le procureur c'est là ou ça devient intéressant, le président sortant a postulé dernièrement pour le comité exécutif de la caf. Bien que présenté par la fédération, l'initiative de se porter candidat est personnelle. Ses charges éventuelles surtout judiciaires incombe au candidat et non à la fédération, surtout quand ces actions au près des instances d'arbitrage comme le TAS sont consécutives à la présentation d'un mauvais dossier et la commission de multiples violations du code d'éthique de la fifa et de la FGF dont le candidat est L'UNIQUE RESPONSABLE.

Il se trouve que dans un amalgame créé et entretenu qui tranche avec l'article 19 du code d'éthique (conflit d'intérêts) Me Abega a conseillé le candidat privé Antonio SQUARE et a présenter des factures directement ou indirectement de l'ordre de 2 millions de dollars pour ces procès inutiles combinés dans des délits d'abus de confiance au détriment de la fédération. La situation nette, à date se trouve dans la comptabilité de la fédération. Il faut y voir une complicité au sommet de la pyramide pour dilapider



Stade de la mission, Commune de Kaloum, Conakry République de Guinée

info@askaloumguinee.com / www.askaloumguinee.com

Tel: +224 622 41 35 44 / +224 655 28 15 71 / +224 623 25 81 78



indûment les ressources de l'institution destinées au développement du football national. Il est à préciser que ces fonds proviennent essentiellement des aides de la Fifa.

Monsieur le procureur, dans sa persistance de créer le désordre au sein de la fédération, Me Abega est dans nos murs à Conakry depuis quelques jours, invité par le candidat SQUARE pour l'aider à créer, inventer des articles trompeurs (tendances à semer le doute et la confusion) pour contrarier les décisions que les différentes commissions (d'éthique, électorale et électorale de recours) auront à prendre pour déstabiliser la fédération afin de nous conduire vers un autre comité de normalisation. Ce que réclameraient selon les informations disponibles certains candidats (négligibles, pour leur permettre par des tours de passe passe de faire sauter à cette occasion les verrous qui ne sont pas en leur faveur aujourd'hui.

Monsieur le procureur, conscient du danger que représente Me Prospère Abega dans le processus électoral en cours (il conseille un candidat d'un seul membre, le Horoya AC et son candidat Antonio, alors que, payé de façon exorbitante par la fédération, il devait se mettre à la disposition de tous les 64 autres dont l'A.S. Kaloum) l'A.S. Kaloum vous sollicite pour immédiatement :

1/ Faire cesser ce trouble à la sérénité du processus électoral en cours en prenant des mesures idoines qui pourraient conduire à l'ouverture rapide d'une enquête pour élucider les sorties massives indues de l'argent de l'institution intitulé # FRAIS D'AVOCATS #

2/ Constater le conflit d'intérêts ;

3/ Si le conflit d'intérêts est prouvé Interdire tout contact entre le candidat illégal, inéligible Mamadou Antonio SQUARE et Me Abega durant tout le processus électoral pour y maintenir un climat paisible et serein éloigné de tout acte trouble fêta.

4/ Constater l'abus de confiance (la fédération paye des frais de consultation pour un candidat qui n'est pas son candidat). Le président sortant est le candidat du Horoya AC.

5/ Maintenir Me Abega à votre disposition durant l'enquête pour éclairer votre lanterne sur les situations évoquées. Parce que s'il retourne à Marseille on ne retrouvera pas de sitôt ses traces en Guinée;

Ces mesures permettront monsieur le procureur de favoriser la conduite dans les meilleures conditions du processus électoral à la fédération et ainsi combler les attentes de tous les acteurs sportifs, gage du maintien de la paix et la solidarité entre tous les fils du pays impliqués dans la gestion des affaires du football national.

Veuillez croire, Monsieur le procureur, à l'expression de ma très haute considération.

Génève le 11 avril 2021

Salifou Camara Secrétaire Général

Voir acte de nomination



Handwritten signature of Salifou Camara, accompanied by a large handwritten flourish to the right.